



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du mardi 23 mai 2017
19 heures 00**

NB/CC

N° 002143

Vie Associative -
Subventions aux
associations - Année
2017.

Affiché le :

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE : 2

ABSTENTION(S) : 4

Le mardi 23 mai 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 17 mai 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

L'enveloppe dédiée aux subventions allouées aux associations pour l'année 2017 a été définie en Conseil Municipal du 28 mars dernier, lors du vote du budget annuel de la commune.

Il a été précisé lors de cette séance que la répartition des subventions nécessitait un temps de réflexion supplémentaire et qu'elle serait finalisée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Ce travail d'étude achevé, Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le versement des subventions aux associations selon le tableau ci-annexé :

LE CONSEIL À LA MAJORITÉ

AUTORISE le versement des subventions selon le tableau ci-annexé.

DIT que le montant total attribué a été pris en compte lors de l'élaboration du budget de la commune pour l'année 2017.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 6574, du budget principal de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI